

Circulaire d'information

INFCIRC/782

15 janvier 2010

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication en date du 11 janvier 2010 reçue de la mission permanente de la République du Kazakhstan auprès de l'Agence à laquelle était jointe une note de position sur la création de banques de combustible nucléaire de l'AIEA

Le Secrétariat a reçu de la mission permanente du Kazakhstan une communication en date du 11 janvier 2010 transmettant une note de position du Kazakhstan sur la création de banques de combustible nucléaire de l'AIEA.

Conformément à la demande formulée dans ladite communication, la note de position qui y était jointe est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

Note de position du Kazakhstan

En mai 2009, le Kazakhstan avait fait distribuer aux États Membres de l'AIEA une note de position (INFCIRC/753) dans laquelle il se déclarait disposé à envisager la possibilité d'accueillir sur son territoire une banque internationale de combustible nucléaire sous les auspices de l'AIEA.

Le 28 décembre 2009, dans sa lettre au Directeur général de l'AIEA, M. Yukiya Amano, S.E. M. Kanat Saudabayev, secrétaire d'État et ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, a réaffirmé officiellement l'intention du gouvernement kazakh d'accueillir une banque internationale de combustible nucléaire sous les auspices de l'AIEA dans le cadre du projet de la Nuclear Threat Initiative (NTI) et de prendre à sa charge toutes les obligations financières et techniques associées à l'entreposage du combustible.

Outre l'entreposage des matières nucléaires de la banque de combustible, le Kazakhstan s'engage à coopérer avec l'AIEA et ses États Membres à l'élaboration d'un nouveau cadre pour faciliter le transfert sans entrave d'uranium faiblement enrichi aux États consommateurs y ayant droit, à la demande de l'AIEA et sur la base de critères approuvés au préalable par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA. À cet égard, le Kazakhstan se déclare prêt à préparer, en collaboration avec l'AIEA, un accord pertinent entre la République du Kazakhstan et l'AIEA et à discuter des aspects pratiques de la réalisation d'un tel projet.

Le Kazakhstan estime que le projet de la NTI est l'une des propositions les plus mûries et les plus réalistes qui aient été faites en matière d'assurance de l'approvisionnement en combustible nucléaire. En outre, il est convaincu que cette proposition est pleinement compatible avec d'autres propositions sur l'assurance de l'approvisionnement, qu'elle renforce, y compris l'initiative de la Fédération de Russie, approuvée par le Conseil des gouverneurs en novembre 2009, visant à constituer une réserve d'uranium faiblement enrichi pour utilisation par les États Membres de l'AIEA au Centre international d'enrichissement d'uranium d'Angarsk, dont le Kazakhstan est un cofondateur.

Ayant pris la décision d'accueillir la banque internationale de combustible nucléaire sur son territoire, le Kazakhstan apportera sa contribution au processus de mise en œuvre des dispositions du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et aux objectifs du Statut de l'AIEA en ce qui concerne la promotion des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire pour le progrès de l'humanité.

Le Kazakhstan est persuadé que la création de réserves internationales d'uranium faiblement enrichi sous les auspices de l'AIEA bénéficiera à tous les pays en leur permettant d'obtenir un accès garanti au combustible nucléaire sans porter atteinte à leur droit souverain de réaliser des programmes nationaux d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire conformément au TNP et au Statut de l'AIEA.